

De l'expérimentation à la généralisation des Formations Intégrées au Travail en Hauts-de-France

Consultation des Organismes de Formation Versant SUD (ex Picardie)

Une formation contextualisée au chantier au bénéfice d'un groupe interdisciplinaire et interentreprise



Dossier de consultation en ligne sur la page actualités de Constructys



Lauréats d'un appel à projets du Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique

Une action partenariale dans les Hauts-de-France



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

Sommaire :

I. ANALYSE DE LA DEMANDE	3
1.1 CONTEXTE DE LA CONSULTATION	3
1.2 CONSTAT A L'ORIGINE DE LA DEMANDE	4
1.3 OBJECTIF GENERAL DE L'ACTION DE FORMATION	5
1.4 OBJECTIFS QUANTITATIFS	5
1.5 SÉLECTION DES CHANTIERS SUPPORTS	5
1.6 OBJECTIFS A L'ISSUE DE LA FORMATION	6
1.7 PROFILS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION	7
1.8 PROFILS DES FORMATEURS	7
II. STRUCTURE DU PROJET DE FORMATION	8
2.1 NATURE DE LA FORMATION ENVISAGEE	8
2.2 MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION	9
2.3 DATE DE LIMITE DE REPONSE	9
III. INFORMATIONS ATTENDUES DES ORGANISMES DE FORMATION	9
IV. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES	10
V. INSTRUCTION DES DOSSIERS	11
VI. MODALITES DE LA COMMANDE	11
VII. ENGAGEMENTS SPECIFIQUES	11
VIII. FINANCEMENTS	11

I ANALYSE DE LA DEMANDE

1-1 CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Afin de contribuer à la montée en compétences des professionnels du bâtiment tout en prenant en compte leurs attentes, le plan d'action porté par huit partenaires¹ en région « De l'expérimentation à la généralisation de la Formation Intégrée au Travail en Hauts-de-France » a été retenu par l'Agence Qualité Construction dans le cadre de l'appel à projets du programme PACTE².

Ce plan d'action³ soutenu par l'ADEME et la région Hauts-de-France infléchit des modes opératoires déjà expérimentés en région depuis 2010⁴ consistant à profiter de chantiers emblématiques présentant des caractéristiques de performance énergétique remarquables pour y adjoindre des actions collectives de formation en direction des parties prenantes du chantier. Les équipes de production, par le chantier ainsi constituées, bénéficiaient alors de séquences courtes de formation permettant de parfaire leurs connaissances théoriques par l'angle de la pratique, du retour d'expériences chantier et de leurs interactions en production.

Partenaire engagé sur ce projet, CONSTRUCTYS Hauts-de-France souhaite contribuer à faciliter le développement de ces actions de formation atypiques qualifiant notamment les interactions entre corps d'Etat alimentées par les situations réelles de chantier.

L'ADEME et la Région Hauts-de-France œuvrent pour déployer sur l'ensemble du territoire⁴ des plateaux pédagogiques permettant le développement de formation pratique sur la performance énergétique. Le dispositif PRAXIBAT® a ainsi permis d'habiliter 130 professeurs et formateurs pour dispenser des séquences pédagogiques adaptées tant en formation initiale qu'en formation continue en s'appuyant sur ces plateaux techniques.

Ce réseau de personnels habilités animé par le CD2E peut disposer de ces plateaux fixes dans toute la Région Hauts-de-France selon des conventions de mise à disposition.⁵

Pour compléter cette offre et ce dispositif de formation structurel et s'appuyant sur les expérimentations menées depuis 2010 en région, le CD2E s'équipe de plateaux techniques mobiles qui permettront, sous

¹ Le CD2E et son cluster EKWATION, 4 maisons de l'emploi de la région avec le réseau national Alliance Ville Emploi et CONSTRUCTYS Hauts-de-France constituent le collège partenarial lauréat.

² AP01 Renforcer les relations avec les territoires autour de la montée en compétences des professionnels du Bâtiment – Programme d'Actions pour la qualité de la Construction et la Transition

³ Voir annexe 1 - descriptif synthétique du projet

⁴ Voir annexe 2 – Bilan avancement PRAXIBAT® décembre 2016

⁵ Voir annexe 3 – exemple de convention de mise à disposition

couvert également d'une convention de mise à disposition, d'organiser des séquences de formation au plus proche du chantier.

La présente consultation vise à référencer sur le territoire Hauts-de-France versant SUD (Ex PICARDIE) des organismes de formation en capacité de mettre en place ces formations spécifiques en direction de personnels d'entreprise du BTP engagés sur un même chantier en s'appuyant sur l'utilisation des plateaux fixes à proximité des chantiers et/ou, mieux encore, l'utilisation des plateaux mobiles sur le chantier.

1-2 CONSTATS A L'ORIGINE DE LA DEMANDE

Les entreprises du BTP et leurs salariés engagent peu ou pas de formations dans le domaine du développement de compétences techniques liées à la performance énergétique du bâti. Les entreprises de travaux pointent un manque de commandes quand les concepteurs dénotent, de leur côté, un manque de compétences des salariés sur ce type de commande.

Les difficultés d'accès des salariés à la formation sont dues au manque de temps, au lieu éloigné, au coût et à la durée des formations. Aussi, un des moyens de pallier à ces difficultés est de développer de nouvelles modalités de formations et d'interroger l'offre de formation sur sa capacité à faire le chemin vers l'endroit où se joue la montée en compétences des professionnels du BTP ; le chantier.

Les plateaux fixes PRAXIBAT® déployés en Région sont de nouvelles ressources pour accompagner la montée en compétences des professionnels du Bâtiment privilégiant la formation pratique et la maîtrise du geste. Ces supports pédagogiques, s'ils profitent dès aujourd'hui pleinement aux publics de la formation initiale, aux demandeurs d'emploi ou actifs en reconversion, peinent à trouver leurs bénéficiaires parmi les salariés et artisans du BTP.

Les actions expérimentales⁶ F.I.T menées en région grâce à la mise à disposition par des maîtres d'ouvrages de chantier présentant les caractéristiques d'un chantier bon « client » ont permis de démontrer combien des actions de formation courtes en direction de l'équipe travaux (mais aussi avec leur maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études associés) pouvaient contribuer à l'amélioration de la qualité des travaux d'une part mais surtout à l'optimisation de la capitalisation des compétences des personnels engagés sur le chantier⁷.

La Région et l'ADEME souhaitent poursuivre la mutualisation des moyens financiers et techniques afin que ces contenus de formation puissent toucher les personnels salariés et artisans du BTP avec un élargissement des thématiques propre à la performance énergétique (ventilation pour exemple).

⁶ *7 Formations Intégrées au Travail (FIT) structurées sur des séquences courtes intercalées à la production et à coté du chantier.*

⁷ *Depuis 2010, 121 personnels engagés sur de tels chantiers ont bénéficié d'action de formation l'intégralité de l'équipe Chantier et l'ensemble des fonctions conception-réalisation (Maîtrise d'œuvre, Bureau d'Etudes Thermique, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, Pilotage Chantier, Maîtrise et Opérateur Chantier).*

Dans le cadre de l'appel à projets PACTE, la sensibilisation et l'accompagnement des donneurs d'ordre, portés dans les territoires par les Maisons de l'Emploi, vont permettre d'introduire dans leurs marchés des composantes de participation active à des formations dédiées au chantier. Le déploiement de ces actions remarquables participera de l'amélioration continue sur chantier et profitera à la montée en compétences des entreprises adjudicataires.

Ainsi, permettant de lier séquences réflexives, immersions réelles et production, la formation intégrée au travail semble constituer le meilleur « compromis » pour que la formation continue investisse le développement des compétences in situ notamment des opérateurs de chantier des TPE et PME du Bâtiment.

1-3 OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION ENVISAGÉE

L'objet de la formation est de permettre aux acteurs intervenants sur un chantier support d'améliorer leurs interactions dans leur domaine de métiers afin de répondre au plus près aux objectifs d'efficacité énergétique et environnementale.

1-4 OBJECTIFS QUANTITATIFS

Environ 80 entreprises et 480 professionnels bénéficieraient de ces formations intégrées au travail. Ainsi, de 2017 à 2018, 30 opérations de rénovation énergétique pourraient être « équipées » d'une action remarquable de formation dédiée au chantier.

1-5 SÉLECTION DES CHANTIERS SUPPORTS

Une étude de faisabilité sera consolidée par la Maison de l'Emploi du lieu du chantier sélectionné ou par leur suppléant en dehors des 4 territoires couverts par les Maisons de l'Emploi lauréates du projet FIT Hauts de France. Les chantiers présentant des caractéristiques significatives visant la performance énergétique et des modes opératoires plaçant **l'étanchéité à l'air** comme fil rouge pour l'équipe de travaux, mais aussi pour la maîtrise d'œuvre, seront prioritairement retenus. Ces chantiers seront sélectionnés selon une grille d'indicateurs permettant l'évaluation de la pertinence d'engager une formation contextualisée au chantier.

Pour exemples de critères d'analyse :

Objectif Kwhep/m² par an et le cas échéant Label EFFINERGIE recherché

Mesures d'étanchéité à l'Air Avant - Pendant – Après – Délégation d'un BE Thermique

Surface SHOM – durée des travaux - Curage du Bâti en rénovation -

Financement du maître d'ouvrage (Eco conditionnalité)

Allotissement de l'enveloppe

Courbe de charge de main d'œuvre du chantier et dimensionnement homme/jour

...

1-6 OBJECTIFS A L'ISSUE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le salarié devra être capable, en situation de travail de contribuer à une bonne **étanchéité à l'air** en maîtrisant parmi les points singuliers suivants⁸ (dans son domaine d'intervention et de ses activités périphériques : autres corps d'état, maître d'œuvre, ...)

- les menuiseries extérieures
- les équipements électriques
- les trappes et éléments traversant les parois
- les liaisons entre parois
- les infiltrations au niveau du réseau de ventilation (raccordements entre conduits et au niveau de bouche, traversée du plancher, stabilité du réseau, au raccordement au ventilateur, extrémité des conduits, trappes de visite, transport et stockage des conduits).

Et en particulier, les détails d'exécution pour les liaisons suivantes:

- la liaison mur et dalle plancher (sans chape)
- la liaison mur et fenêtre (au niveau de l'appui)
- la liaison mur et porte-fenêtre (au niveau du seuil)
- la liaison mur et fenêtre (au niveau du tableau)
- la liaison mur et fenêtre (au niveau du linteau)
- la liaison coffre de volet roulant fenêtre et mur
- la liaison mur et rampant de toiture
- la traversée de parois par conduit de ventilation
- la fenêtre de toiture et de désenfumage
- la liaison gaine technique/ plafond comble (plaqué de plâtre)
- la traversée des gaines de ventilation en toiture terrasse
- la traversée de paroi par conduit
- la liaison équipement électrique et paroi (boîtier situé dans l'isolant)
- la liaison boîtier électrique et paroi
- le bâti de porte palière
- la liaison bouche de ventilation sur raccord d'étage
- la trappe d'accès de gaine technique
- la gaine technique
- la liaison colonne montante et bouchon de fermeture en bas de colonne
- la liaison du caisson de ventilation avec les conduits de terrasse
- le garde-corps et le complexe d'isolation. (Isolation Thermique par l'Extérieur, Bardage, etc.)

⁸ Ces éléments (non exhaustifs) sont listés de façon générale et dépendent tout autant des choix de mise en œuvre de l'équipe de travaux que de leurs prégnances à contribuer au résultat de performance escomptée du chantier.

1.7 PROFILS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION

Salariés des entreprises adjudicataires du marché de travaux (opérateur de chantier, maîtrise de chantier, conducteurs de travaux ...), et dans une moindre mesure mais indispensable pour un traitement transversale de la question, les autres parties prenantes du chantier qui pourraient compléter l'équipe de production du chantier.

1.8 PROFILS DES FORMATEURS

Le projet de « Généralisation des FIT Hauts-de-France » s'inscrit dans un plan d'action visant à faciliter la montée en compétences de la filière BTP tout en intégrant une appétence frugale à se former parmi les salariés. A la croisée de l'offre de formation PRAXIBAT® déployée dans les territoires et prônant le perfectionnement par la pratique et le geste, les personnels habilités sur les plateaux et contenus PRAXIBAT® composeront principalement les ressources formateurs mobilisées par les organismes de formation candidats. Les prestations seront couvertes dans le champ de la formation continue, ces organismes s'attacheront à se conformer au référencement DATADOCK (<https://www.data-dock.fr/>) prévu le décret N° 2015-790 du 30 Juin 2015 relatif à la qualité des actions de formation.

LA FORMATION INTÉGRÉE AU TRAVAIL



QUAND LA FORMATION S'INVITE SUR LE CHANTIER

II STRUCTURE DU PROJET DE FORMATION

2.1 NATURE DE LA FORMATION ENVISAGÉE

2.1.1 Formation « contextualisée » au chantier

La formation sera dispensée et cadencée en fonction du déroulement du chantier support et du recrutement des stagiaires bénéficiaires. Les chantiers sélectionnés devraient se situer dans des pics main d'œuvre de 12 à 18 hommes/jour. Les professionnels formés seront pris en charge par groupe de 6 à 8 participants selon la séquence.

2.1.2 Planification et Lieu

Les chantiers sélectionnés s'inscriront dans une fenêtre de réalisation de 9 à 18 mois. L'étude de faisabilité sera calée au plus tard dans la phase de préparation du chantier (ordre de service +1 mois) avec le maître d'œuvre de telle sorte que puissent être calées les séquences au moment les plus opportuns du chantier (ordre de service +6 à 12 mois). Les premières études de faisabilité devraient se mettre en place à partir du 02/05/2017.

Une priorité sera donnée à une dispense de la formation sur le chantier avec la fourniture d'un plateau mobile permettant des travaux pratiques in situ, la base vie du chantier sera alors mise à disposition pour des courtes séquences didactiques complémentaires. (Validation en étude de faisabilité avec la Maîtrise d'Ouvrage). L'utilisation du plateau fixe pourra être proposée qu'à la condition que sa distance du chantier n'excède pas 5 kms.

2.1.2 Contraintes spécifiques à prendre en compte

L'organisation de séquence sera programmée selon la montée en charge du chantier (effectif) et son calendrier opérationnel. Suite à la validation de l'étude de faisabilité, l'organisme de formation s'appuiera sur le pilotage de la maîtrise d'œuvre du chantier pour la programmation des séquences. Les séquences devront s'articuler pour exemple : d'un temps d'information et sensibilisation générale sur l'enjeu collectif de la performance énergétique (intention et adhésion à se former), d'un temps de mise en œuvre et d'accompagnement du geste (travaux pratiques) et d'un temps de réflexivité et de capitalisation des apports andragogiques de l'action.

A l'échelle du « temps » chantier, les interfaces formation ne sauraient excéder 4 jours par bénéficiaires (20 à 30 heures). Leurs séquencements restent à adapter, le découpage en demi-journée a posé des problèmes d'alternance avec le chantier sur les expérimentations passées. La formation théorique indispensable ne saurait excéder deux heures par journée de formation avec ces publics. Il faut donc concevoir des séquences essentiellement fondées sur la pratique et l'exploitation pédagogique de la dimension expérientielle du

chantier. Cadencés par le chantier, les éventuels aléas de chantier peuvent constituer un aléa de programmation de formation.

2.2 MODALITES D'ÉVALUATION DE LA FORMATION.

Au-delà d'une enquête de satisfaction à chaud, le stagiaire sera positionné sur son champ de compétence et dans le registre de la performance énergétique à l'issue de l'opération. Pourront notamment être communiquées des préconisations de formations complémentaires à l'intéressé afin d'obtenir une attestation de stage sur les référentiels PRAXIBAT® et/ou FEEBAT.

2.3 DATE LIMITE DE RÉPONSE :

Le Vendredi 5 Mai 2017

Les réponses doivent être adressées par mail en **format PDF** ou équivalent à
contact@constructys-hautsdefrance.fr et fitpactehdf@gmail.com

III. INFORMATIONS ATTENDUES DES ORGANISMES DE FORMATION

En réponse à la présente consultation, la proposition devra comporter à minima :

1. Une note d'opportunité et la structure du projet de formation,
2. Les objectifs pédagogiques,
3. Les contenus du programme (programme type modulable),
4. Les méthodes et moyens pédagogiques pratiqués (spécificités du mode opératoire sur chantier, prise en compte des fonctions maîtrise et opérateurs, etc ...)
5. les moyens mis en œuvre,
6. Les types d'évaluations proposés (outils, méthode et positionnement)
7. L'identification et les références de l'organisme dans ce domaine (joindre les cv des formateurs repérés), indiquez le nombre de personnels habilités PRAXIBAT®, date de mise en service des plateaux fixes et nombre de stagiaires ayant suivi les modules PRAXIBAT® (distinguer formation initiale et continue),

8. les coûts détaillés des prestations (coût pédagogique heure/stagiaire, matière d'œuvre par stagiaire, variante fixe/mobile y compris frais de transport) et, le cas échéant, les coûts d'ingénierie de formation.
9. la période de validité des coûts proposés,
10. Remises de prix sur la structure de formation en annexe 4 avec variante plateau mobile versus plateau fixe et détails de poste de charges.

IV. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Première sélection :

- Respect des délais et des modalités d'envoi
- Respect du cahier des charges et notamment la méthodologie proposée pour la formation sur et pour le chantier.
- Compétences et expérience de l'organisme, des formateurs et notamment référence PRAXIBAT®
- Eléments exhaustifs renseignant le coût hors taxe d'une opération avec variante (fixe ou mobile),

Deuxième sélection :

A l'issue de la première sélection, il sera attendu de la part des organismes une présentation du projet d'une durée d'une heure en présence des partenaires

Le Mardi 16 mai à partir de 9h30
à CONSTRUCTYS HAUTS-DE-FRANCE
266 boulevard Clemenceau 59700 MARCQ EN BAROEUL

V. INSTRUCTION DES DOSSIERS

Les dossiers seront instruits par l'ensemble des partenaires du projet PACTE des hauts de France, l'ADEME et la Région Hauts de France seront invités.

VI – MODALITES DE LA COMMANDE

La contractualisation se situe entre CONSTRUCTYS Hauts-de-France et l'organisme de formation retenu par le biais d'une convention de formation pour les stagiaires salariés d'entreprises adhérentes à l'OPCA de la Construction.

VII ENGAGEMENTS

Dans le cadre du programme PACTE, ces opérations sont destinées à être évaluées pour le compte de l'ensemble des acteurs et parties prenantes. L'organisme de formation s'engage à se mettre à disposition de ces opérations d'évaluation par les partenaires : Les maisons de l'Emploi partenaires et son réseau national Alliance Ville Emploi pour les Maîtres d'Ouvrage, le CD2E en sa qualité d'animateur et centre de ressources pour les formateurs PRAXIBAT® et enfin CONSTRUCTYS pour accompagner la profession à bénéficier au mieux de ces opérations en les faisant connaître et en facilitant leur mise en œuvre.

VIII FINANCEMENTS

CONSTRUCTYS mobilisera des financements spécifiques auprès du FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels -Mutations Economiques), de la DIRECCTE Hauts-de-France (ATEC ; Action Territoriale pour l'Emploi et les Compétences) de la Région Hauts-de-France (SECO ; Soutien aux Emplois et aux COmpétences des entreprises et FRATRI ; Fonds régional pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle).

A titre indicatif, Le modèle économique s'inscrit dans la prise en charge moyenne de 30 euros Hors Taxe de l'heure par stagiaire ressortissant de Constructys. Les coûts d'ingénierie et d'étude de faisabilité devront être détaillés et ne dépasseront pas 15% de la charge totale d'une opération.